

# Le Trait d'Union



NATIONS UNIES  
BENIN  
OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS N° SPECIAL COVID 19 : AVRIL 2020



## COVID-19 RIPOSTE



**Gestion de la pandémie COVID-19  
au Bénin par le système des  
Nations Unies**

# SOMMAIRE

## Editorial

## Gros Plan

Le Bénin n'a pas échappé à la COVID-19	4-8
L'UNICEF fait appel aux innovateurs du Bénin pour soutenir des solutions contre la COVID-19	9
Qu'est-ce qu'un coronavirus ?	10-11
La Riposte de la COVID 19 au SNU	12-13
Don de matériels et d'intrants médicaux au Ministère de la Santé	14
Accompagnement de l'UNFPA en temps de COVID 19	15
ONUSIDA aux côtés du PSLs pour promouvoir la dispensation de traitement antiretroviral sur plusieurs mois afin de limiter l'impact de la crise de covid-19 sur les personnes vivant avec le VIH	16

## Vie des Agences

L'UNICEF soutient le Bénin dans la mise en œuvre de l'enseignement à distance en réponse à la COVID-19	17
Les cibles ambitieuses de traitement 90-90-90 d'ONUSIDA mises à l'honneur	18

## Actualité

Succès de la table ronde de levée de fonds financée par l'UNESCO pour la relance de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (EFTP) au Bénin	19
PNUD : Produire sans attendre la pluie	20-21
Covid-19 : Les mesures de riposte impactent négativement la vie des populations	22-23
ONUSIDA et le PNUD célèbrent la journée zéro discrimination aux côtés du gouvernement, des partenaires et des artistes	24-25

### Directeur de publication :

**Siaka Coulibaly**  
Coordonnateur Résident

### Coordonnateurs du comité de rédaction :

**Margarete Molnar**  
**Dr Claudes Kamenga**

### Comité de rédaction :

Bureau du Coordonnateur  
Résident :

**Aristide Djossou**  
**Yézael Adoukonou**

FAO

**Maurice Ahounou**

OMS

**François Agossou**

PNUD

**Elsie Assogba**  
**Roger Attemba**

UNESCO

**Corinne Moussa-Vignissy**

UNFPA

**Frankèle Zossoungbo**

UNICEF

**Hippolyte Djiwan**  
**Marion Desmurger**

PAM

**Makeba Tchibozo**

ONUSIDA

**Dr Yasmine Ibrahim**



# Editorial

## Le système des Nations Unies face aux premières heures de la COVID 19 au Bénin

Chers lecteurs,

Le monde entier fait face à une crise, d'une grande ampleur, depuis décembre 2019, la COVID 19.

En mettant l'accent sur les grands défis qui nous attendent pour 2020, dans le dernier trait d'union de l'année 2019 : la dernière décennie d'action en faveur des ODD, la célébration des 75 ans de l'ONU, etc., personne ne pouvait s'imaginer, un seul instant, vivre une crise majeure qui bouleversera notre vie quotidienne.

Face à la propagation rapide du virus dans le monde, et en dépit de ce contexte, caractérisé par des restrictions de mouvement, de la non tenue des réunions regroupant plusieurs personnes et de la baisse généralisée des activités, le système des Nations Unies au Bénin a tôt fait d'anticiper, aux côtés du gouvernement, tant en interne qu'à l'externe sur les mesures préventives face à la COVID 19.

Avec la partie nationale, nous avons appuyé à la prévention sur les plans technique, matériels, psychologique et financier. Dès l'annonce du premier cas, le SNU a apporté sa contribution au gouvernement pour faire face à la riposte, tant dans le traitement des cas identifiés mais aussi dans la prévention, et la mise à disposition des matériels de première nécessité.

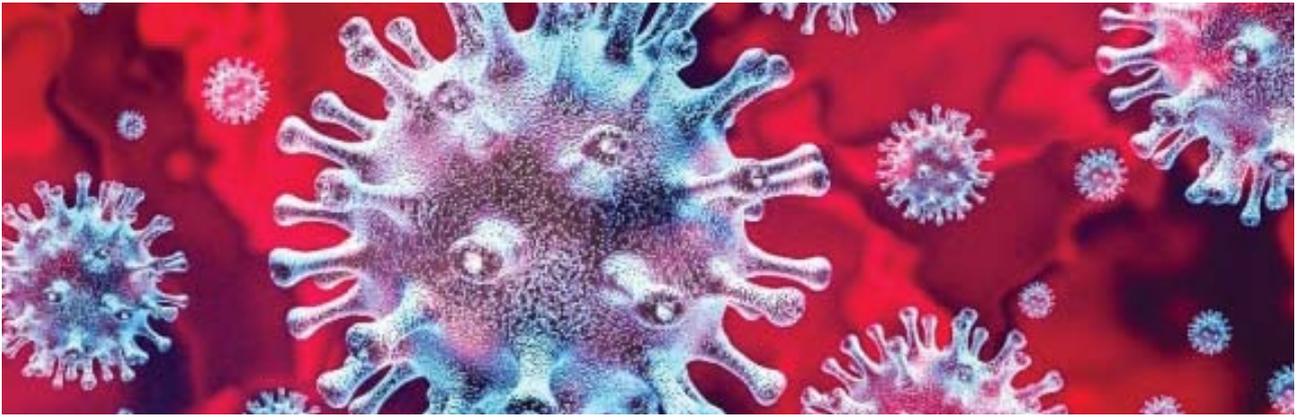


**M. Siaka Coulibaly,**  
Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Bénin

Vous retrouverez dans ce numéro spécial mensuel de la COVID 19 du mois d'avril, les premières actions du SNU dans la riposte et dans l'accompagnement du gouvernement dans la lutte efficace de la COVID 19.

Aucun vaccin n'est encore disponible. C'est pour cela, je vous exhorte à la patience, aux respects des recommandations de l'OMS et à l'observance des mesures de lutte prises par le Gouvernement du Bénin.

Je vous souhaite une bonne lecture et restez en bonne santé !



## Qu'est-ce qu'un coronavirus ?

Les coronavirus forment une vaste famille de virus qui peuvent être pathogènes chez l'animal ou chez l'homme. On sait que, chez l'être humain, plusieurs coronavirus peuvent entraîner des infections respiratoires dont les manifestations vont du simple rhume à des maladies plus graves comme le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS) et le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS). Le dernier coronavirus qui a été découvert est responsable de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19).

## Qu'est-ce que la COVID-19 ?

La COVID-19 est la maladie infectieuse causée par le dernier coronavirus qui a été découvert. Ce nouveau virus et cette maladie étaient inconnus avant l'apparition de la flambée à Wuhan (Chine) en décembre 2019. La COVID-19 est maintenant pandémique et touche de nombreux pays dans le monde.

## Quels sont les symptômes de la COVID-19 ?

Les symptômes les plus fréquents de la COVID-19 sont la fièvre, la toux sèche et la fatigue. D'autres symptômes moins courants peuvent également apparaître chez certaines personnes, comme des courbatures et des douleurs, une congestion nasale, des maux de tête, une conjonctivite, des maux de gorge, une diarrhée, une perte du goût ou de l'odorat, une éruption cutanée ou une décoloration des doigts de la main ou du pied. Ces symptômes sont généralement bénins et apparaissent de manière progressive. Certaines personnes, bien qu'infectées, ne présentent que des symptômes très discrets.

La plupart des patients (environ 80 %) guérissent sans qu'il soit nécessaire de les hospitaliser. Environ une personne sur cinq contractant la maladie présente des symptômes graves, notamment des difficultés à respirer. Les personnes plus âgées et celles qui ont d'autres problèmes de santé (hypertension artérielle, problèmes cardiaques ou pulmonaires, diabète ou cancer) ont plus de risque de présenter des symptômes graves. Toutefois, n'importe qui peut contracter la COVID-19 et tomber gravement malade. Les personnes de tout âge qui présentent de la fièvre et/ou une toux associée à des difficultés à respirer/un essoufflement, une douleur/une pression au niveau de la poitrine, ou bien une perte de la parole ou des difficultés à se déplacer doivent consulter un médecin immédiatement. Il est recommandé, dans la mesure du possible, d'appeler le prestataire de soins ou l'établissement de santé au préalable, de sorte que le patient soit dirigé vers le service adapté.

## Que faire en cas de symptômes de la COVID-19 et quand dois-je consulter un médecin ?

En cas de symptômes discrets, par exemple une toux ou une fièvre légère, il n'est généralement pas nécessaire de consulter un médecin. Restez chez vous, isolez-vous et surveillez l'évolution des symptômes. Suivez les instructions nationales en matière d'auto-isollement. Cependant, si vous habitez dans une région où le paludisme ou la dengue sévit, il faut absolument consulter un médecin en cas de fièvre. Quand vous allez dans un établissement de santé, portez un masque, restez à une distance d'au moins un mètre des autres personnes et ne touchez pas les surfaces avec les mains. Aidez les enfants malades à suivre également ces conseils.

En cas de difficultés à respirer ou de douleur/d'oppression dans la poitrine, consultez immédiatement un médecin. Si possible, appelez d'abord votre médecin afin qu'il puisse vous orienter vers l'établissement de santé le plus adapté.



## Comment la COVID-19 se propage-t-elle ?

La COVID-19 est transmise par des personnes porteuses du virus. La maladie se transmet principalement d'une personne à l'autre par le biais de gouttelettes respiratoires expulsées par le nez ou par la bouche lorsqu'une personne malade tousse, éternue ou parle. Ces gouttelettes sont relativement lourdes, ne parcourent pas de grandes distances et tombent rapidement au sol. Il est possible de contracter la COVID-19 en cas d'inhalation de ces gouttelettes. C'est pourquoi il est important de se tenir à un mètre au moins des autres personnes. Ces gouttelettes peuvent se retrouver sur des objets ou des surfaces autour de la personne malade (tables, poignées de porte et rampes, par exemple). On peut alors contracter la COVID-19 si on touche ces objets ou ces surfaces et si on se touche ensuite les yeux, le nez ou la bouche. Il faut donc se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.

L'OMS examine les travaux de recherche en cours sur la manière dont la COVID-19 se propage et elle continuera à communiquer les résultats actualisés.

## Peut-on contracter la COVID-19 au contact d'une personne qui ne présente aucun symptôme ?

La COVID-19 se propage principalement par les gouttelettes respiratoires expulsées par les personnes qui toussent ou qui ont d'autres symptômes, comme la fièvre ou la fatigue. Beaucoup de personnes atteintes ne présentent que des symptômes discrets. C'est particulièrement vrai aux premiers stades de la maladie. Il est donc possible de contracter la COVID-19 au contact d'une personne qui n'a, par exemple, qu'une toux légère mais qui ne se sent pas malade.

Selon certaines informations, les personnes asymptomatiques pourraient transmettre le virus. On ne sait pas encore à quelle fréquence cela se produit. L'OMS examine les travaux de recherche en cours sur ce point et elle continuera à communiquer des résultats actualisés.

## Comment se protéger et protéger les autres si on ne sait pas qui est infecté ?

Il est important de se laver **SYSTÉMATIQUEMENT** les mains et de **TOUJOURS** respecter les règles d'hygiène respiratoire. C'est la meilleure façon de se protéger et de protéger les autres.

Si possible, tenez-vous à au moins un mètre des autres personnes. C'est particulièrement important si la personne la plus proche de vous tousse ou éternue. Comme certaines personnes infectées ne présentent pas de symptômes ou présentent des symptômes discrets, il est préférable de toujours garder une distance physique avec les autres personnes si vous habitez dans une région où le virus de la COVID-19 circule.

## Que faire si j'ai été en contact proche avec quelqu'un qui a la COVID-19 ?

Si vous avez été en contact proche avec quelqu'un qui a la COVID-19, il se peut que vous soyez infecté.

On considère qu'il y a eu contact proche si vous vivez avec une personne malade ou si vous vous êtes trouvé à moins d'un mètre cette personne. Dans ces cas, il est préférable que vous restiez chez vous.

Cependant, si vous habitez dans une région où le paludisme ou la dengue sévit, il faut absolument consulter un médecin en cas de fièvre. Quand vous allez dans un établissement de santé, portez un masque, restez à une distance d'au moins un mètre des autres personnes et ne touchez pas les surfaces avec les mains. Aidez les enfants malades à suivre également ces conseils.

Source : <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public/q-a-coronaviruses>



# Le Bénin n'a pas échappé à la COVID-19



Annnonce officielle du 1er cas de COVID-19 par le Ministre de la Santé, Pr Benjamin HOUNKPATIN, le 16 Mars 2020. Il est entouré à gauche, de Dr Mamoudou HAROUNA DJINGAREY, Représentant Résident Ad Intérim de l'OMS et à droite par Dr Melchior AÏSSI, Secrétaire Exécutif du CNLSTP-E.

**Quand le 16 Mars 2020, le Bénin découvre son premier cas de Coronavirus SARS-CoV-2 responsable de la maladie à coronavirus ou COVID-19, le pays tout entier est envahi de tristesse. C'est par une déclaration officielle faite à la Presse nationale et internationale que le Ministre de la Santé, Dr Benjamin HOUNKPATIN a annoncé au monde entier, la découverte du 1er cas de cette terrible maladie qui survient au moment où les populations s'y attendaient le moins.**

Dans un contexte régional et international embrasé par la COVID-19, le pays fait figure de miraculé qui ne se doute guère des répercussions ultérieures de cette épidémie. En effet, une dizaine de jours auparavant, le Togo, un pays voisin situé à l'ouest du Bénin avait notifié à l'OMS, son 1er cas de pneumonie due au nouveau Coronavirus SARS-CoV-2. Ce cas avait transité par le Bénin juste avant d'être confirmé positif au Togo.

Un historique de la maladie révèle qu'au 1er Mars 2020, le Nigéria, un autre pays voisin situé à l'est du Bénin a notifié à l'OMS, un cas de pneumonie due au Coronavirus. Déjà, le 30 Janvier 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), leader mondial des questions liées à la Santé avait déclaré la COVID-19 comme une « Urgence de Santé Publique de Portée Internationale » ou USPP.

En effet, le 31 Décembre 2019, des cas de pneumonie dus à un nouveau Coronavirus dénommé COVID-19 par le monde scientifique ont été notifiés à l'OMS par la Chine. Les premiers cas ont été découverts dans la ville de WUHAN. A cette période, selon le niveau de risque d'importation de la COVID-19 établi par l'OMS, le Bénin était classé parmi les pays de priorité N°3. Aussitôt, le Bénin « a pris le taureau par les cornes » en organisant sous la houlette du Ministre de la Santé en collaboration étroite avec l'OMS, Chef de file du Secteur de la Santé, la préparation multisectorielle renforcée à la réponse à une éventuelle épidémie de COVID-19.



Réunion de Commandement du Comité National de Crise Sanitaire sur la COVID-19 avec les PTFs au Ministère de la Santé. Au 1er plan, M. SIAKA Coulibaly, Coordonnateur Résident du SNU. Au milieu, Dr Claude KAMENGA, Représentant Résident de l'UNICEF. Plus loin, M. Venance GANDAHO, SGA du Ministère de la Santé, Président de la Commission Communication et Mobilisation Sociale

Dans ce contexte, les Partenaires Techniques et Financiers du Secteur de la Santé en général et ceux du Système des Nations Unies (SNU) dont en particulier, le Bureau de la Coordination Résidente (BCR) des Nations Unies, l'OMS, l'UNICEF, l'UNFPA, le PAM, la FAO et plusieurs ambassades et institutions de coopération internationales accréditées au Bénin (France, Allemagne, Union Européenne, Chine, USAID, GIZ, Médecins du monde) se sont joints au Gouvernement pour participer à la préparation de la riposte générale. Le Comité National de Crise Sanitaire (CNCS) décliné en cinq (5) commissions techniques ; Coordination,



Surveillance et Laboratoire, Prise en charge et Prévention et contrôle des Infections, Mobilisation des Ressources et Logistique et Communication et Engagement Communautaire, a été activé. La Coordination de la prévention et de la lutte contre la COVID-19 est assurée par le Ministre de la Santé entouré de ses techniciens et autres cadres chargés de la gestion de l'infection dans ses nombreux aspects. Les Ministères sectoriels font également parti de la coordination.

Le Coordonnateur Résident du SNU au Bénin et les Chefs d'Agence (OMS, UNICEF, UNFPA, PAM) sont membres de la Coordination et participent aux réunions trihebdomadaires de Commandement qui se tiennent le lundi, Mardi et le Jeudi.

Les commissions techniques se réunissent aussi régulièrement chaque semaine et sont composées des techniciens des différents ministères (Finances, Communication, Cadre de vie, Environnement et ODD, Intérieur etc.). Les techniciens et experts des Agences spécialisées des Nations Unies citées participent activement aux travaux desdites commissions. Au sein du Système des Nations Unies, il a été installé une Task Force chargée de la gestion de la COVID-19 à travers des réunions thématiques régulières (Groupes des PTFs du Secteur de la Santé, Communication de Risque et Engagement Communautaire (RCCE), Mobilisation des ressources et Logistique etc.).

L'ensemble de cette Task Force et des commissions techniques est présidé par l'OMS en la personne de son Représentant Résident Ad Intérim au Bénin, Dr Mamoudou HAROUNA DJINGAREY sous la supervision générale du Coordonnateur Résident du SNU, M. COULIBALY SIAKA. Dès le 1er Mars 2020, l'OMS a créé deux bulletins spécifiques internes et externes de diffusion de l'information en temps réel dans ses aspects scientifique, épidémiologique, factuel et socio-anthropologique. L'un, intitulé « Bénin Réponse à la COVID-19 » est d'un caractère générique et hebdomadaire et l'autre plutôt épidémiologique est un « Bulletin journalier » interne.



Une vue partielle des PTFs engagés aux côtés du Bénin dans la lutte contre la COVID-19



Remise de matériels au Dr YADOLETON du Laboratoire d'analyses et de recherches sur les Fièvres Hémorragiques Virales par Dr Sonia BEDIE KOSSOU, Conseillère DPC, chargée de la Prévention et du Contrôle des Maladies à l'OMS. Au 1er plan, Dr Raoul SAÏZONOU, Conseiller (NTD/MNT/OMS) et à gauche, Pr Honoré BANKOLE, Dir. du Laboratoire National au Ministère de la Santé.

L'essentiel des activités réalisées par l'OMS obéit au mot d'ordre de la cohésion et du travail de groupe dans un ensemble d'Agences spécialisées ayant conservé chacune, sa liberté d'action mais qui converge vers l'élimination de la COVID-19 dans un élan unitaire marqué.

Ainsi, l'OMS a initié plusieurs activités en cette période de crise sanitaire aiguë, en a appuyé des dizaines et a accompagné une série d'autres aux côtés des Ministres du Gouvernement (Santé, Finances, Intérieur, Affaires Etrangères etc.) s'inscrivant toutes, dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

En dehors de l'appui technique et conceptuel (élaboration et mise à disposition du Gouvernement, de documents de normes et standards, stratégiques et programmatiques), l'OMS a apporté son soutien direct au Ministère de la Santé comme pendant toute crise sanitaire : achat d'intrants et de consommables médicaux en appui à la gestion de l'épidémie dans les structures sanitaires spécialisées (gants chirurgicaux, blouses en tissus, équipements de protection individuels (EPI), matériels divers de laboratoire, masques jetables et/ou réutilisables, dispositifs de lavage des mains, gels hydro-alcoolique, produits de désinfection etc. l'OMS a également fait bénéficier au Gouvernement, de ses conseils et orientations techniques sur la COVID-19 ainsi que de son soutien au renforcement des capacités des cadres et techniciens de la santé sur la maladie de la COVID-19.

En sa qualité de Chef de File du Secteur de la Santé au sein du SNU, l'OMS a réalisé ou appuyé la réalisation d'une série d'activités au niveau des cinq commissions techniques du CNCS



## Appui à la Surveillance épidémiologique et la Prise en charge des cas dans le cadre de la réponse à la COVID-19

Le bureau pays a apporté un appui technique aux commissions Surveillance/laboratoire et Prise en charge des cas du Ministère de la santé sur les aspects suivants :

- Recrutement et mise à la disposition du Gouvernement et auprès du Système des Nations Unies au Bénin, d'un Incident Manager, Consultant Conseiller chargé de la gestion de la COVID-19 en la personne de Dr Daniel YOTA ;
- Mise à la disposition du Ministère de la santé des définitions de cas, des protocoles de prise en charge des cas, des outils de gestion des données, et équipements de prévention et contrôle de l'infection ;
- Achat d'un appareil QPCR et mise à disposition du Ministère de la Santé au profit du Laboratoire pour contribuer au diagnostic et à l'analyse de la COVID-19 ;
- Contribution à la formation des Equipes de réponses rapides et de suivi des contacts dans toutes les communes du pays
- Contribution des consultants polio à la formation des équipes de dépistage systématique au profit des enseignants en prélude à la rentrée scolaire
- Contribution des gestionnaires de données Polio à la gestion des données de COVID-19 au Ministère de la santé
- Mise à disposition de consommables pour le labo de FHV et de matériels et intrants de PCI pour le site de traitement de Cotonou ;
- Participation du Représentant p.i. et des Conseillers IHM et DPC aux réunions de coordination nationale de la gestion de la riposte (Comité National de Crise Sanitaire) Mise à disposition de l'équipe de gestion des données du ministère de la santé de 50 tablettes pour la saisie à temps réel des données de COVID-19 sur le terrain
- Appui technique aux réunions des commissions du Comité National de Crise Sanitaire où l'OMS est représentée.

## Appui opérationnel & Logistique dans le cadre de la réponse à la COVID-19

Le bureau pays a apporté un appui technique à la sous-commission logistique du Ministère de la santé sur les aspects suivants :

- Contribution à l'élaboration des procédures de gestion des intrants COVID-19
- Formation de l'équipe en charge de la logistique à l'utilisation de l'outil OSL stock report pour la gestion rapide des intrants COVID-19 et la mise à jour des états de stocks.
- Appui à l'utilisation de l'outil de quantification COVID-19 Essential Supplies Forecasting Tool (COVID-EFST) pour l'estimation des pays en intrants COVID ;
- Appui à une série de formation en ligne dans plusieurs domaines de la gestion de cette pandémie. Sonia et Clément pourront compléter
- Appui à l'analyse des GAP de couverture en intrants traceurs et identification des besoins critiques.
- Appui à l'élaboration d'un outil d'estimation des besoins des sites de prises en charge.



Le Prof. Benjamin HOUNKPATIN, Ministre de la Santé (à gauche), M. Lafia SACCA, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (au centre) et M. Romuald WADAGNI, Ministre de l'Economie et de Finances (à droite) accordant une interview à la Presse lors de leur visite tripartite le 16 Mars 2020 au Centre de Traitement de la COVID-19 installé à l'Ex-Ecole Nationale de Police à Cotonou.



En outre, l'OMS a apporté un appui financier d'environ 165,000 US\$ pour la l'achat et la mise à disposition de réactifs, consommables de laboratoire, d'équipements médicaux et équipement de protection individuelle

(masques chirurgicaux, blouses jetables, gants, lunettes, écrans faciaux) au profit du Ministère de la santé.



Remise d'intrants de consommables médicaux au Dr YADOLETON, Responsable du Laboratoire des Fièvre Hémorragiques Virales du Ministère de la Santé par Dr AI Fatha ONIFADE, Vice-Président de l'Unité de Logistique des Nations Unies au Bénin présidée par le Chargé de Logistique.

## Appui opérationnel à la Mobilisation des Ressources dans le cadre de la réponse à la COVID-19

Dans l'ensemble, le pays a élaboré un plan de réponse au Covid-19 évalué à 670,723,649.95\$ dans la perspective que le pays connaisse un pic évalué à 1 169 779 cas à fin juin 2020. Les points ci-dessous font le récapitulatif des différentes projections et réalisation de coût.

- Coût global du plan national de riposte : 650,723,649.95\$
- Coût Actions prioritaires du plan de riposte COVID-19 : 321,849,943.70 \$
- Coût Actions de renforcement du système inscrits dans le plan de riposte COVID-19 : 328,873,706.25 \$
- Coût Total Financement Assuré : 67,383,212.18 \$
- Coût Total Financement Probable : 92,888,845,202.00 \$
- Gapsans Financement Probable : 583,340,437.78

Gap avec Actions prioritaires du plan de riposte COVID-19 et financement assuré : 254,466,731.52 \$

Plusieurs annonces faites et de nombreux dons et/ou de fonds ont été remis au Gouvernement par des structures bancaires et financières internationales installées au Bénin etc.

On peut noter entre autres : REDISSE, Fast-Track, et PEF (Pandemic Emergency Financing Facility) de la Banque Mondiale, PNDPE, PNUD, OMS, UNICEF, ITCF, AFD/ENABEL/EQUITE, qui ont contribué pour le financement assuré évalué à 67,383,212.18 \$. Pour les annonces de financement (probables) évaluées à 92,888,845,202.00 \$ nous avons entre autres contributeurs BIDC, BADEA, ITCF/AATB, Fondation BUFFETT, OXFAM, Fonds Abu Dhabi, Canada, Coopération Allemande, Fonds Koweïtien, Fonds Saoudien, Fonds OPEP, Fonds Pays Bas.



## Appui offert par l'OMS dans le cadre de la Communication de Crise et de l'Engagement Communautaire en appui à la réponse à la COVID-19 au 1er Trimestre 2020

Le Bureau pays de l'OMS au Bénin a apporté un appui technique à la Communication de Crise et Engagement Communautaire à travers des activités de réponse à la COVID-19 pour la période du premier trimestre 2020 dans les termes suivants :

- Elaboration, multiplication et diffusion des premières affiches de sensibilisation, Kakemono, messages audios pour les passagers à l'Aéroport international Bernardin Mgr Cardinal GANTIN de Cadjèhoun à Cotonou ;
- Elaboration et diffusion du Bulletin électronique hebdomadaire « Bénin Réponse à la COVID-19 »
- Renforcement de capacités des Journalistes et Communicants/tes membres de la Plate-Forme « Médias et Santé » partenaires de l'OMS ;
- Appui à la mise en place d'équipes de trois (3) influenceurs et bloggeurs des réseaux sociaux sur le traitement la diffusion des informations sur la COVID-19 ;
- Diffusion de Communiqués de Presse, de Tweets et d'articles sur la COVID-19 sur le compte Twitter de l'OMS ;
- Contribution des consultants polio déployés à l'intérieur du pays, à la sensibilisation des acteurs de santé et des populations sur les mesures de prévention de la COVID-19.
- Création et animation du compte Facebook de l'OMS sur la COVID-19.



Une vue partielle des participants à la séance d'information sur la COVID-19 organisée le 16 Mars 2020 par le Ministre de la Santé à l'intention des membres du Corps Diplomatique accrédité au Bénin au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération (MAEC).



## L'UNICEF fait appel aux innovateurs du Bénin pour soutenir des solutions contre la COVID-19

*Afin d'appuyer les efforts d'innovation de la jeunesse béninoise contre la pandémie de COVID-19, l'UNICEF, UNFPA, Sèmè City, Epitech, l'Association des Blogueurs du Bénin, la Fondation MTN, et PwC ont lancé un hackathon intitulé "#HackCovid19 Bénin Challenge". Cet hackathon vise à identifier, soutenir et accélérer les solutions locales contre la maladie.*

© Sèmè City 2020



Affiche d'invitation adressée aux innovateurs du Bénin pour soutenir des solutions contre la COVID-19

Dans ce cadre, les organisateurs ont lancé un appel à projets invitant toutes personnes, organisations ou associations ayant développé une solution innovante dans un des cinq thèmes : la santé communautaire, la sensibilisation, l'économie solidaire, l'entraide sociale et la production locale ; à soumettre leurs solutions pour résoudre la crise.

Les meilleures solutions ont été sélectionnées pour prendre part au défi d'innovation de cinq jours. Durant

cette période, les équipes ont été mises en compétition pour finaliser leurs solutions. A la suite de cette étape, deux solutions par catégorie seront retenues et accélérées. Les équipes ayant développé ces innovations recevront un appui financier et technique, dont l'accompagnement de coaches et mentors, afin de déployer les solutions au niveau national.



# La Riposte de la COVID 19 au SNU

*Sous le leadership du coordonnateur résident plusieurs actions du SNU ont été entreprises dans la prévention et la riposte à la COVID 19*

## 1. "Town Hall meeting" du personnel des Nations Unies sur la COVID 19



**A** l'annonce de la pandémie du Coronavirus par l'OMS, le SNU au Bénin a vite anticipé en réunissant au cours d'un "Town hall meeting" son personnel le 28 février 2020. L'objectif était d'informer sur ce qu'est la COVID 19, de sensibiliser sur les mesures de prévention et de rassurer sur les mesures prises pour protéger le personnel et ses dépendants.

## 2. L'UNCT plaide pour la mobilisation des ressources auprès des CMD



**M**onsieur, Siaka Coulibaly, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Bénin, a rencontré le 17 Mars 2020 à Cotonou, les Chefs de Mission Diplomatique (CMD), dans les locaux de l'UNICEF. Il était entouré des Représentants Résidents de l'OMS, de l'UNICEF, de l'UNFPA et de la Directrice/Pays de l'ONUSIDA. L'objectif de cette rencontre de courtoisie et de travail est de faire le point, aux Chefs de Mission Diplomatique (CMD) accrédités

au Bénin, de la situation du nouveau Coronavirus ou COVID-19 et de susciter leur intérêt sur cette maladie qui étend ses tentacules sur tous les continents. Cette rencontre intervient après l'annonce de deux personnes diagnostiquées à la COVID 19 au Bénin.

Il s'agissait également pour le Coordonnateur Résident et son équipe, d'obtenir un consensus sur la mobilisation des ressources pour appuyer le Gouvernement à faire face à cette pandémie.

## 3. Exercice de simulation sur table de l'ensemble des Chefs d'Agences élargi au Chargé de la Sécurité du SNU (UNDSS)



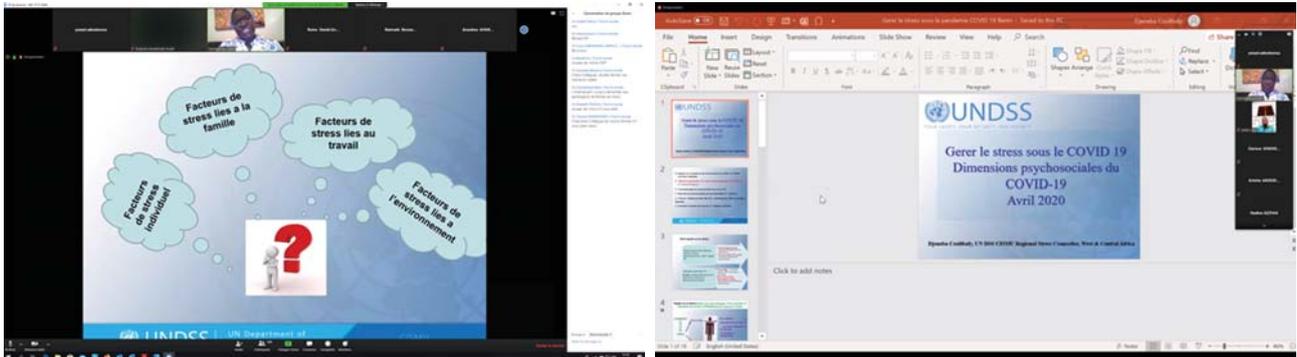
**L**es Chefs d'agence du SNU, le Chargé de la sécurité du SNU (UNDSS) se sont rencontrés le 1er Avril 2020 dans la salle de réunion de l'OMS pour un Exercice de simulation sur table. L'objectif de cet exercice est de vérifier la fonctionnalité des Plans de Continuité des Bureaux (BCP) et de s'assurer qu'en cas de crise majeure ou de catastrophe, chacune des agences sera prête à donner la réponse nécessaire.

## 4. Deux Sensibilisations psychologiques, au profit du personnel SNU, organisée par la Clinique du SNU

La clinique du SNU a organisé deux grandes séances de sensibilisations psychologiques, le 26 mars et le 17 Avril 2020 au profit du personnel. L'objectif est de sensibiliser l'ensemble du personnel à faire face à la psychose engendrée par la COVID 19, et à se



protéger des fausses informations. C'était également l'opportunité pour le personnel de poser toutes les questions préoccupantes aux spécialistes : le Professeur GANSOU, Psychiatre et au Dr Djénéba COULIBALY Psychiatre et Responsable régionale Afrique du soutien psychologique aux staffs UN.



Capture d'écran de la deuxième séance de sensibilisation

## 5. Site d'isolement du SNU

Pour faire face à la riposte de la COVID 19, le SNU a mis en place un site d'isolement, au sein de la clinique du SNU, pour accueillir le personnel présentant des symptômes de la COVID-19 avant une prise en charge par le SAMU.



Site d'isolement interne à la COVID 19 du SNU

# Don de matériels et d'intrants médicaux au Ministère de la Santé



© UNICEF Bénin /2020/Reine David-Gnahoui

Remise symbolique des dons entre le Dr Ali Imorou Bah Chabi, Secrétaire général du Ministère de la santé (Costume noir) et Dr François Kampundu, Représentant adjoint de l'UNICEF au Bénin.

***Dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, l'UNICEF a procédé le 23 avril 2020 à Cotonou à la remise de matériels et d'intrants médicaux au Ministère de la santé. D'un coût global de 20.18 millions Francs CFA, ils sont composés essentiellement de 64 pulvérisateurs, de 154 pots d'hypochlorite de calcium de 45kg, de 154 cartons de savon de 60 pains et de 20 cartons de 16000 comprimés de chlore.***

« **C**e matériel offert par l'UNICEF est destiné aux 34 zones sanitaires et serviront non seulement à la désinfection des centres de santé, des ambulances, des écoles, des espaces publics, et des domiciles mais également à améliorer la pratique du lavage des mains dans les centres de santé », a souligné Dr François Kampundu, Représentant adjoint de l'UNICEF au Bénin.

« Les équipes de l'UNICEF au Bénin sont mobilisés afin de soutenir le Gouvernement dans la lutte contre la COVID-19 à travers la surveillance communautaire, l'appui en équipement des sites de prise en charge et des laboratoires, la mise en œuvre des mesures de prévention à travers la promotion de l'hygiène mais également dans le domaine de la communication, la continuité de l'éducation et la protection sociale » a mentionné Dr Kampundu ».

Le Représentant adjoint de l'UNICEF au Bénin a également remercié tout le personnel de santé mobilisé à travers le pays pour lutter contre la COVID-19 pour sensibiliser, prévenir et soigner les communautés. « Ces personnes prennent de nombreux risques pour que nous soyons tous en bonne santé et il est donc essentiel de leur apporter notre soutien » a-t-il conclu.

« Dans le cadre de la riposte contre la Covid-19, vous êtes toujours à nos côtés pour vous associer au Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre des interventions prévues dans le plan de contingence qui a été élaboré pour riposter contre cette pandémie. Je voudrais vous renouveler toute la haute appréciation que le Gouvernement de la République du Bénin et le Ministère de la santé fait de la coopération avec l'UNICEF » a indiqué Dr Ali Imorou Bah Chabi, Secrétaire général du Ministère de la santé.

« Je voudrais au nom du Ministre de la santé vous remercier sincèrement pour cet important don et surtout pour le choix que vous avez fait des articles et des intrants que vous nous offrez. Ce sont des intrants qui vont fortement nous renforcer dans la mise en œuvre des mesures de prévention afin que toutes les 34 zones sanitaires de notre pays puissent bénéficier de cet outil et nous veillerons à ce qu'elles en fassent une bonne utilisation » a affirmé le Dr Ali Imorou Bah Chabi en reconnaissance à l'acte posé par l'UNICEF au Bénin.



ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES SERVICES INTÉGRÉS DE SANTÉ DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT

## Accompagnement de l'UNFPA en temps de COVID 19



Remise de matériels au Ministère de la santé

### Prise en compte des 30 maternités du cordon sanitaire dans la partie Sud du pays

Le Gouvernement du Bénin a mis en place une stratégie de riposte contre la pandémie du coronavirus. La protection des femmes enceintes et du personnel soignant (sages-femmes, infirmières) a été une préoccupation majeure pour l'UNFPA. Dans ce cadre, l'agence a procédé à la remise au gouvernement de plusieurs lots de matériels et d'équipements de prévention. Il s'agit notamment de produits prioritaires de protection/barrière à l'usage des maternités du cordon sanitaire dans le cadre de la riposte nationale face à la COVID-19 au profit des 30 maternités du cordon sanitaire. Ce lot de matériels comprend entre autres : (\* 500 flacons de savon liquide bactéricide (flacon de 1L) \* 172 gels hydro alcooliques (500 ml) \* 6800 paires de gants stériles (taille 7,5) \* 3500 paires de gants stériles (taille 8) \* 26000 gants d'examen \* 1200 coiffes jetables pour le personnel soignant \* 1280 dispositifs de protection pour paire de chaussures \* 1120 sur-blouses).

### Des dispositifs de lavage des mains pour accompagner le respect des gestes barrières

Dans le cadre de la contribution à la riposte contre la COVID19, la Task Force Innov Covid19 composée entre autres de l'UNFPA, de l'UNICEF et Sèmè City appuie des start-up locales pour le prototypage. C'est ainsi que 200 dispositifs de lavage de mains réalisés par les start-up ont été acquis. Ces dispositifs ont été mis à la disposition de la Confédération Nationale des Artisans du Bénin et les quatre (04) Directions Départementales

de la Santé du Nord du pays au profit des maternités.

### Le Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique du Ministère de la Santé

La survenue de la pandémie du coronavirus a fait apparaître des besoins de réaménagement de l'environnement de travail en vue d'organiser une riposte efficace et efficiente sur tous les plans. C'est ainsi que l'UNFPA a mis à la disposition du Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique du Ministère de la Santé des dispositifs \*Visio/vidéo conférence, \*d'équipements informatiques, \*de connexion internet, \*d'application de formatage et de présentation de données en temps réel, \*de dotation du personnel essentiel en kits individuels de connexion.

En somme, l'UNFPA veille à ce que la continuité des services soit une réalité opérationnelle dans le cadre de sa coopération avec le Bénin.



Remise de matériels de lavage des mains à la Confédération Nationale des Artisans du Bénin



## ONUSIDA AUX COTES DU PSLS POUR PROMOUVOIR LA DISPENSATION DE TRAITEMENT ANTIRETROVIRAL SUR PLUSIEURS MOIS AFIN DE LIMITER L'IMPACT DE LA CRISE DE COVID-19 SUR LES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

Le lundi 30 mars 2020 s'est tenue au Programme Santé de Lutte contre le Sida (PSLS) une séance de travail sur la dispensation sur plusieurs mois des médicaments antirétroviraux (ARV) dans le cadre de la COVID-19, suscitée par l'ONUSIDA suite aux recommandations du siège sur les actions clés à mener dans le cadre de cette pandémie d'une part, et à la diffusion des premières mesures restrictives prises par le gouvernement du Bénin dans le cadre de cette maladie d'autre part.

Cette séance a réuni outre l'ONUSIDA et la coordination du PSLS, le Réseau Béninois des Associations de Personnes vivant avec le VIH ou PVVIH (REBAP+), et les représentants de quelques grands sites de prise en charge (PEC) par les ARV notamment le Centre de Traitement Ambulatoire (CTA) de l'Hôpital Hubert Koutoukou Manga de Cotonou, le site de l'Hôpital Suru Léré et celui du l'Hôpital de zone de Calavi.

Il ressort des échanges que : (i) le Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, principal bailleur du Programme, a autorisé la réallocation de 5% des subventions en cours sur les interventions relatives à la COVID-19 ; (ii) les premières distributions de matériels de protection au profit des formations sanitaires n'ont pas pris en compte certains sites de prise en charge par les ARV comme le CTA du CNHU considéré comme une structure de l'hôpital à gestion autonome et à laquelle il a plutôt été intimé l'ordre de s'auto-équiper (via le PSLS) dans les meilleurs délais ; (iii) et même sur les sites de prise en charge couverts par cette distribution de matériels de protection, certains agents auxiliaires de ces sites comme les médiateurs VIH ont été laissés pour compte ; (iv) il existe des stocks suffisants de médicaments ARV pour les patients sous première ligne de traitement (représentant les 80% de la file active sous traitement) mais des tensions de stock au niveau des traitements de deuxième et troisième lignes ; le REBAP+ a été approché par Plan International qui a prévu fournir aux membres du réseau le matériel de protection nécessaire.

Au nombre des recommandations issues de cette assise, on note : (i) la prise d'une note de service par le PSLS de façon urgente pour instruire les sites de prise en charge à fournir trois mois de traitement aux patients sous première ligne et qui sont stables, c'est-à-dire ont une charge virale supprimée ; (ii) l'utilisation des ressources mises à disposition par le Fonds Mondial pour préserver prioritairement la santé du personnel soignant et des PVVIH qui fréquentent les sites ; (iii) le renforcement des moyens de protection et de communication du REBAP+ pour s'assurer de la diffusion des informations correctes au sein de leurs associations quant à la continuité des services VIH et l'observance des mesures de prévention contre la COVID-19.



# ONUSIDA



## L'UNICEF soutient le Bénin dans la mise en œuvre de l'enseignement à distance en réponse à la COVID-19



Le 22 avril 2020, la Radio Scolaire Éducative (RSE), située dans la commune d'Adjarra, a reçu la visite de M. Salimane Karimou Ministre des enseignements maternel et Primaire et du Dr Claudes Kamenga, Représentant de l'UNICEF au Bénin.

Séance de production de contenu destinée aux chaînes de radios et de télévisions en vue d'être diffusée

Le déplacement à la RSE avait pour objectif de constater et d'apprécier le niveau d'avancement des activités de télé-enseignement, alors que les écoliers, les élèves et étudiants étaient au moment de la visite en congés anticipés depuis le lundi 30 mars 2020, du fait de la pandémie du coronavirus COVID-19.

« La radio scolaire éducative est un outil essentiel pour assurer la continuité de l'éducation dans cette période critique. Nous remercions les acteurs de l'initiative pour tout le travail qui est fait pour s'assurer que chaque enfant au Bénin puisse continuer à apprendre et à s'épanouir » a indiqué le Dr Claudes Kamenga, Représentant de l'UNICEF au Bénin.

« Pour les enfants, l'école est un lieu où ils apprennent, se découvrent, socialisent et s'amuse. Le contexte de la pandémie de la COVID-19 peut donc causer du stress et de l'anxiété. En les maintenant en situation d'apprentissage et en préservant ce lien qui lie un enfant à l'école à travers la radio et la télévision, les acteurs de l'enseignement à distance leur apportent donc beaucoup de réconfort » a ajouté Dr Claudes Kamenga.

Le Ministre des enseignements maternel et primaire M. Salimane Karimou, en cette circonstance a rappelé la mission de la Radio Scolaire Éducative : « Cette radio réalisait des émissions à l'intention des enseignants. Elle est mise à contribution afin d'assurer la continuité

pédagogique de l'enseignement. Ainsi, depuis leurs maisons, les apprenants pourront suivre les cours sur les chaînes de télévision, de radios et sur les réseaux sociaux ».

Sur la base des critères bien définis, le Ministère des enseignements maternel et Primaire via l'Institut national pour la formation et la recherche en éducation (INFRE) a sélectionné des enseignants afin de produire du contenu en version numérique et diffusé sur les chaînes de la télévision et de la radio nationale avec l'appui des radios communautaires émettant dans les zones non encore couvertes par les médias d'Etat.

« Cette démarche va permettre aux apprenants de faire des révisions et de préparer les notions qui n'ont pas encore été abordées à cause de la pandémie du coronavirus » a souligné le Ministre tout en félicitant les acteurs en charge de la mise en œuvre de l'enseignement à distance et les partenaires techniques et financiers qui soutiennent le projet.

Le Bénin a enregistré son premier cas confirmé de la COVID-19, déclaré par le Ministre de la santé le lundi 16 mars 2020. A la date du 6 juin 2020, le Bénin compte au total 288 cas confirmés, 98 personnes malades en traitement, 186 personnes guéries et 4 décès, selon les informations rendues publiques par le Ministre de la santé.



## CÉRÉMONIE DE REMISE DE PRIX DU JEU CONCOURS DU CNLS-TP « LA LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE »

# Les cibles ambitieuses de traitement 90-90-90 d'ONUSIDA mises à l'honneur

Le mercredi 11 mars 2020 s'est tenue, à Canal Olympia de Cotonou, la cérémonie de remise des prix de la première édition du jeu concours « la lutte contre le VIH à l'ère du numérique ». Organisée par le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Lutte contre le Sida, la Tuberculose, le Paludisme, les Hépatites et les Epidémies (SE-CNLS/TP) avec l'appui technique du bureau pays ONUSIDA, cette cérémonie a connu la participation d'éminentes personnalités aussi bien gouvernementales que du Système des Nations Unies (SNU), notamment le Coordonnateur Résident du SNU, la Directrice Pays ONUSIDA, le Représentant Résident de l'OMS.



Crédit Photo: ONUSIDA 2020

Remise de prix du jeu concours du CNLS-TP « la lutte contre le VIH-SIDA à l'ère du numérique »

Pour rappel ce jeu concours a été lancé le 26 novembre 2019 sur la page Facebook du CNLS-TP dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale de lutte contre le Sida, édition 2019 avec comme thème choisi : « La lutte contre le VIH à l'ère du numérique ».

Ce jeu-concours consistait donc à produire une courte vidéo d'au plus 04 minutes en répondant à 5 questions en rapport avec les cibles de traitement 90-90-90 et la gestion de la réponse nationale au VIH-Sida au Bénin. A la date limite fixée au 06 décembre 2019 pour la soumission, 15 productions ont été reçues.

Chitou Sanni, Mokossou Deo Gratias Maxwel, Kabinou Zoumenou Olivier, Yessoufou Abiola constituent le quatuor ayant été primé premier au terme de ce jeu-concours. Les cinq meilleures productions sélectionnées par le jury présidé par ONUSIDA ont reçu des prix d'une valeur variant de 50000 FCFA à 200000 FCFA. Tous les candidats ont ensuite reçu un prix spécial du Chef de l'Etat, son Excellence Patrice TALON.

Toutes les productions des candidats peuvent être visualisées sur les pages facebook d'ONUSIDA Bénin et du CNLS-TP.



Crédit Photo: ONUSIDA 2020

Photo de famille de la remise de prix du jeu concours du CNLS-TP « la lutte contre le VIH-SIDA à l'ère du numérique »



**SUCCÈS DE LA TABLE RONDE DE LEVÉE DE FONDS FINANÇÉE PAR L'UNESCO POUR LA RELANCE DE L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS (EFTP) AU BENIN**

## **Les Partenaires Techniques et Financiers s'engagent pour près de 323 milliards de FCFA aux côtés du Gouvernement béninois**



**Photo de famille entre les PTF et les membres du Gouvernement**

Ouverte par le Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement le jeudi 27 février 2020 à l'hôtel Azalaï de Cotonou, la table ronde de recherche de partenariat pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (SN-EFTP) a été marquée par la forte mobilisation des Partenaires techniques et financiers (PTF) traditionnels intervenant dans l'éducation et plus particulièrement dans l'EFTP au Bénin, des corps diplomatiques, des institutions financières multinationales de développement et de l'envoyé spécial du CPA du Président français.

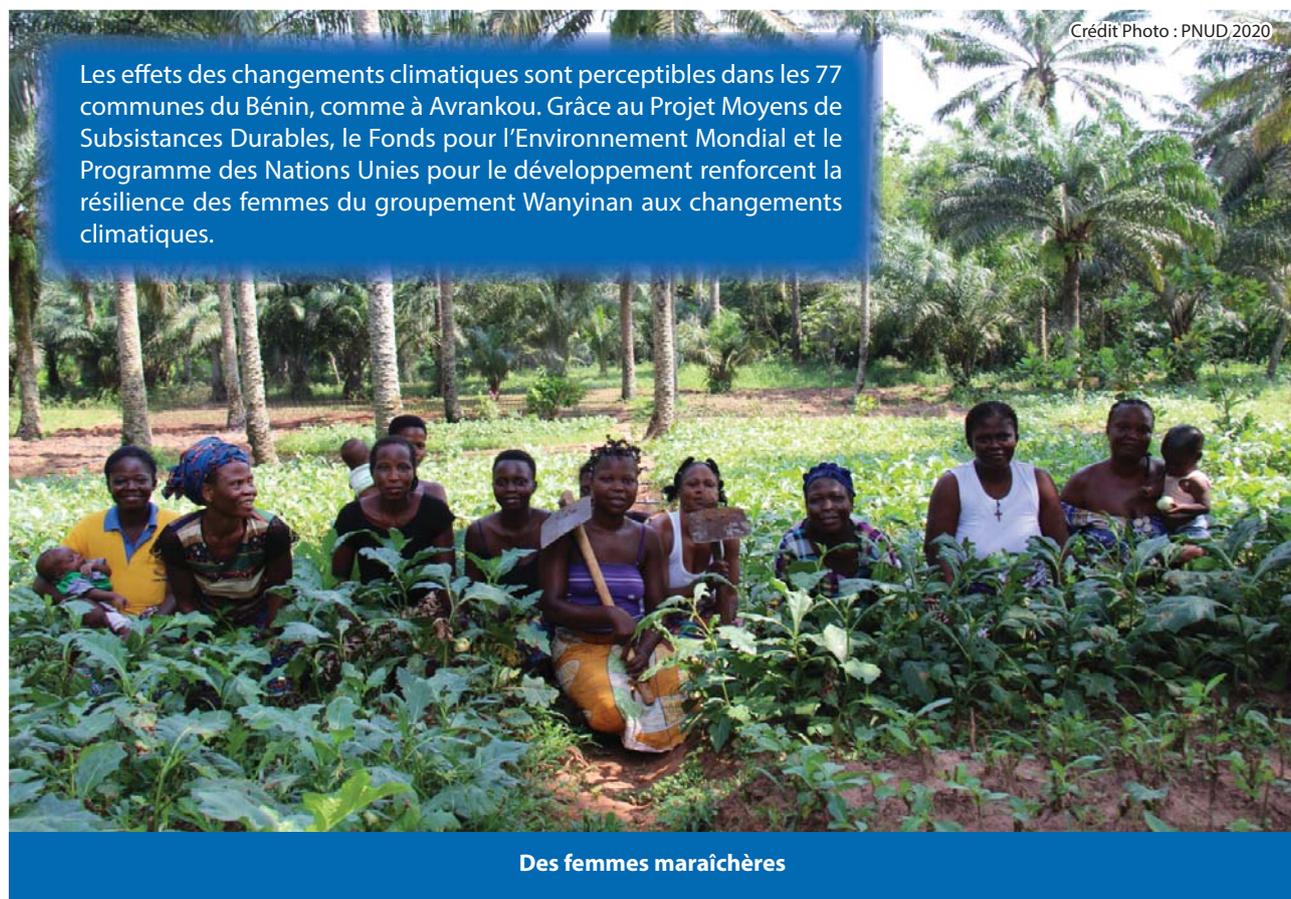
Ce fut l'occasion pour le Gouvernement de rappeler les raisons de son intérêt pour ce sous-secteur qui sera l'un des leviers sur lequel il compte agir pour le décollage économique du Pays et de montrer la forte mobilisation sectorielle créée autour de cette initiative pour sa réussite. En effet, outre les Ministres de l'éducation, ceux de la Santé, de l'énergie, du numérique et de la digitalisation, de l'agriculture, du tourisme, la culture et des arts, des petites et moyennes entreprises ont présenté le besoin crucial de compétences pour le développement de leur secteur.

Au nom des PTF le Chef de file, M. Claudes KAMENGA, Représentant Résident de l'UNICEF, a félicité le choix du Gouvernement du Bénin d'investir davantage dans la formation des jeunes, des adolescents et adolescentes, reflet de son engagement à accroître la disponibilité et la qualité des ressources humaines nécessaires pour relever les défis du développement socio-économique du pays et la transformation de la société béninoise. Il a réitéré la disponibilité des PTF à accompagner les efforts du Gouvernement béninois dans le sous-secteur de l'enseignement et la formation techniques et professionnels. Cette disponibilité s'est traduite par un engagement tant technique que financier qui se chiffre à un montant total de 323 milliards de FCFA soit plus de 107% des prévisions dans les domaines d'intervention suivants : accès et partenariat, infrastructures et équipements, facilitation de l'insertion professionnelle des formés de l'EFTP, professionnalisation des formations dans l'EFTP dans les filières économiques ciblées.



PNUD

## PRODUIRE SANS ATTENDRE LA PLUIE



Crédit Photo : PNUD 2020

Les effets des changements climatiques sont perceptibles dans les 77 communes du Bénin, comme à Avrankou. Grâce au Projet Moyens de Subsistances Durables, le Fonds pour l'Environnement Mondial et le Programme des Nations Unies pour le développement renforcent la résilience des femmes du groupement Wanyinan aux changements climatiques.

Des femmes maraîchères

« J'ai eu la chance de grandir dans ce village. Il y a 20 ans, la chaleur n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui ; les forêts que nous avons aujourd'hui ne sont plus celles que nous avons connu par le passé. Ici à Avrankou, nous avons eu beaucoup d'inondation dans des réceptacles qui des années durant n'ont jamais connu de grandes inondations. Avec la forte pression de l'eau, des voies sont séparées ; des vents violents détruisent tout sur leur passage, surtout les cultures. Nous connaissons des pluies inattendues, qui arrivent et ramassent tout ce qu'il y a comme production. Pire, nous avons la rareté des pluies, et aussi la disparition de certaines espèces animales et végétales dans la commune », se désole M. Oussou, Secrétaire général de la Mairie d'Avrankou.

### AMELIORER LES MOYENS DE SUBSISTANCE

Les changements climatiques affectent plus les femmes d'autant plus qu'elles participent plus aux travaux de subsistance de leurs familles. C'est pour réduire la vulnérabilité des populations aux impacts négatifs du changement climatique, que le Gouvernement du Bénin a mis en place le projet « moyens de subsistance durables » (PMSD) avec l'appui technique et financier

du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le projet intervient dans les communes de Bopa, Bohicon, Avrankou, Ouaké et Savalou. A terme, environ 10 000 agriculteurs dont 3281 femmes seront impactés.

Située à une cinquantaine de kilomètres de Cotonou, la capitale économique du Bénin, la commune d'Avrankou est une presqu'île avec des bas-fonds qui s'étendent sur environ 46 kilomètres. Ce bras du fleuve Ouémé permet d'avoir de l'eau en permanence, d'où la nécessité de s'adapter à une autre forme de maraîchage, pour que les femmes n'attendent plus la pluie avant de produire. Ainsi, le PMSD a appuyé une centaine de femmes, membres d'un groupement dénommé Wanyinan dans le village de Kotan. Il leur a apporté divers appuis : réalisation de deux forages, mise à disposition de motopompe, installation d'un système d'irrigation, formation sur les techniques de confection des planches, de fabrication de compost, de traitement phytosanitaire des plantes sans oublier des semences à cycle court, etc.



## ACCES A LA TERRE

Le nonaccès à la terre limite beaucoup les femmes dans leur épanouissement socioéconomique au Bénin, car la plupart des terres appartiennent aux hommes. Avec le concours des autorités communales, une parcelle de 2 hectares a pu être mise à disposition des femmes du groupement Wanyinan pour mener leurs activités de maraîchage.

« Ce projet a permis aux femmes d'avoir accès à la terre et de produire. La plupart d'entre elles femmes allaient dans les forêts pour couper du bois, dévaster les forêts. Elles menaient des activités qui avaient des impacts sur l'environnement. Aujourd'hui, elles produisent sans détruire l'écosystème. C'est positif et nous ne pouvons qu'accompagner et promouvoir des pratiques du genre parce que ça doit avoir des effets multiplicateurs. », se réjouit M. Oussou.

## NE PLUS ATTENDRE LA PLUIE POUR PRODUIRE

Le projet a construit des étangs qui permettent de recueillir l'eau en période d'abondance pour réutiliser en saison sèche. Par ailleurs, trois forages ont été construits permettant de disposer sur le site maraîcher de l'eau en permanence. Le système d'irrigation mis en place permet aux femmes de faire une utilisation plus rationnelle de l'eau.

« Pendant longtemps on a pensé que les activités agricoles étaient réservées aux hommes. Mais, elles ont démontré le contraire. Ce sont elles qui sont là du

matin au soir à travailler. Ces activités créent même à leur niveau la sociabilité ; elles sont plus solidaires entre elles. Elles sont les meilleures utilisatrices de l'eau », raconte M. Oussou

## EPANOUISSEMENT DES MENAGES

Sur le site, le travail est individuel, mais l'utilisation des matériels et équipements communautaire. Chaque femme dispose d'un lopin de terre, sur lequel elle fait des planches pour produire. Chacune d'elles vend en fonction de ce qu'elle a produit.

« Avec ce projet, nous ne manquons de rien. Avant, on mettait de l'eau sur la tête pour arroser les planches. Depuis qu'on nous a construit des châteaux d'eau, le travail est devenu plus aisé. Nous faisons des pépinières. Nous produisons du piment, de la tomate, des oignons, des légumes-feuilles comme la grande morelle, le crin-crin et des épinards. Nous disposons actuellement d'une somme de 500 000 FCFA issue des ventes dans notre compte », explique Tchang Kpoviédo, Présidente du groupement Wanyinan.

« J'aime manger différents types de légumes. Quand j'ai envie de manger du légume, mon épouse en ramène du jardin et me le prépare. Elle m'aide dans le foyer. Elle donne parfois aux enfants l'argent de petit déjeuner après des ventes », raconte fièrement le mari de Yéyinou, l'une des bénéficiaires.



CreditPhoto: PNUD 2020

Des femmes au champ



## COVID 19

# Les mesures de riposte impactent négativement la vie des populations

*Le 16 mars 2020, le Bénin annonce son premier cas de patient détecté positif au Coronavirus. Avec l'augmentation du nombre de cas, le gouvernement dans sa stratégie de riposte isole 15 communes des 77 que compte le pays et prend une série de mesures pour prévenir toute propagation du virus au sein des populations. Les conséquences se font ressentir automatiquement sur tous les plans en bousculant les habitudes des communautés. Activités en baisse, ménages secoués, chômage temporaire... Rien n'est plus comme avant la survenue de la pandémie. Résultats, les populations essaient de vivre avec la menace de la Covid 19 et se battent pour leurs besoins quotidiens.*



Une vue du marché Ouando

L'impact économique de la Covid-19 sur les populations est à la fois direct et indirect. Les activités génératrices de revenus ont régressé et les finances personnelles sont impactées. Entre crainte et espoir, les ménages tiennent encore le coup. La seule question qu'ils se posent actuellement est : « Jusqu'à quand faut-il tenir ? »

Plus de 20 jours déjà que Sessimè n'a pas quitté Vakou, son village situé dans la commune d'Akpro-Misséréti, l'une des communes incluse dans le cordon sanitaire en riposte au Coronavirus. Vendeuse de purée de manioc communément appelée « ayan » au marché international de Dantokpa à Cotonou, elle fait à contre coeur des allers et retours entre Vakou et le marché de Ouando à Porto-Novo « Il n'y a pas de jours où je ne retourne pas à la maison avec des restes de nourriture » raconte-t-elle.

Comme Sessimè, plusieurs autres femmes des communes de Akpro Misséréti, Adjarra, Avrankou, Porto-Novo, Sèmè-Kpodji, se rendent chaque matin à Cotonou pour vendre la purée de manioc. Ce repas traditionnel double presque de prix une fois au marché Dantokpa ou dans les grandes agglomérations de la ville de Cotonou. « La quantité de purée que je vends pour 50 fcfa maintenant peut être servie à 100 fcfa voire 125 fcfa à Cotonou. Ici les gens n'achètent pas. Mieux, ils disent que la quantité de purée est trop petite » se désolait-elle, très ennuyée, le regard plongé dans le vide car elle retournera encore avec sa marmite de purée à moitié pleine dans son village le soir.

« Elle n'est pas seule ! C'est nous tous ici » lance sa copine, une jeune femme nourrice qui brise la confidentialité de la conversation avec Sessimè. « Je suis ici depuis 9 h. Je n'ai pas encore vendu 500 F d'akassa (pâte d'amidon



de maïs) et voici le plastique de friture encore plein avec des poissons » se plaint Julie, la voisine de Sèssimè est habituée à vendre aussi sur le marché de Cotonou. Depuis qu'elle ne voyage plus pour son commerce d'akassa et de friture, la vie n'est plus la même pour elle. « Si j'étais à Cotonou à l'heure-là (10h du matin), je saurais déjà où j'en suis pour la vente de la journée ». A Porto-Novo, la boule d'akassa (pâte d'amidon de maïs) se vend à 25 fcfa l'unité. Les femmes entrepreneuses comme Julie transportent des paniers remplis de cet aliment chaque matin à Cotonou où la boule est vendue aisément à 50 fcfa l'unité. Cette réalité est bouleversée depuis plusieurs jours et les revenus sont à la baisse avec des conséquences sur l'entretien des ménages.

### Cotonou, le eldorado...mais pourquoi ne partent-elles pas ?

La souffrance de ces femmes habituées à vendre sur le marché de Cotonou a commencé lorsque le Gouvernement a mis en place un cordon sanitaire



Reine, vendeuse au marché Ouando

autour de 15 communes et a interdit les transports en commun les plus populaires, l'une des mesures de riposte contre la COVID-19. A Porto- Novo, les bus de 20 places, véritables moyens de transport des grandes et petites commerçantes pour aller à Cotonou sont tous aux arrêts. La même mesure restreint à trois passagers le nombre de clients pour les taxis de 05 places (petites voitures). Résultat direct, le coût du voyage Porto-Novo-Cotonou passe de 1000 F à 1500 F par passager pour les taxis de 05 places (petites voitures). Quant aux bus, c'est tolérance zéro pour ces engins qui dépannent

ses voyageurs à un coût de 500 F par passager. « Alors comment puis-je prendre un taxi à 3000 fcfa en aller-retour pour une marmite de purée de manioc. Les bénéfices de la vente ne couvrent même pas les frais de transport » s'interroge Sèssimè. C'est l'argument qui justifie l'arrêt des activités de ces commerçantes qui viennent à Cotonou, un environnement des affaires auquel elles sont habituées depuis des années. Le transport par bus leur revient à 1000 F par jour et elles ne s'en plaignaient pas. Depuis l'arrêt du transport par bus, c'est à croire que le monde est à la renverse pour les femmes aux petits commerces. Aucune chance de faire les mêmes bénéfices avec une augmentation du coût de transport à 300%.

### Les chauffeurs de bus en difficulté financière...

« Pour manger, c'est difficile ! » C'est le témoignage de Ossè Félicien, conducteur de bus sur l'axe Porto-Novo-Cotonou. Il est sans activité depuis plusieurs jours et vit le verrouillage de sa principale source de revenus avec courage dans l'espoir que la restriction sera levée le plus tôt possible. La réalité n'est pas la même pour Valère Zannou. Chauffeur d'un taxi de 05 places sur le trajet Porto-Novo- Bohicon, son activité est aussi à l'arrêt car selon les mesures du Gouvernement, la ville de Bohicon étant en dehors du cordon sanitaire, aucun citoyen ne devrait y entrer. La conséquence est que les conducteurs de taxi sur les axes dont les destinations sont hors du cordon sanitaire sont temporairement au chômage. La vie économique qui tourne autour du marché se trouve ainsi impacter par les restrictions liées au Coronavirus.



Le parc de bus de Ouando entièrement désert



## ONUSIDA et le PNUD célèbrent la journée zéro discrimination aux côtés du gouvernement, des partenaires et des artistes

*Le cadre de vision, d'objectifs et de cibles de l'ONUSIDA, visant à mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030 passe par sa vision Zéro à savoir zéro nouvelle infection, zéro discrimination et zéro décès lié au VIH. Si des progrès notables ont été réalisés ces deux dernières décennies en termes de réduction des nouvelles infections et des décès, la question de la stigmatisation et de la discrimination liées au VIH reste encore criarde. C'est dans cette logique que l'ONUSIDA a institué en 2014 la Journée Zéro Discrimination célébrée le 1er Mars dans le monde.*



Les 3 lauréats du Concours avec au centre la gagnante du 1er Prix, Mme Jessica Malaury (Bénin)

Au fil du temps, cette Journée est devenue en soi universelle et ne se limite pas seulement au VIH ou aux problématiques de santé. Son objectif est de mettre en avant les problèmes liés aux discriminations de façon plus large. Ainsi, le thème retenu en 2020 pour la célébration de cette Journée est « Zéro discrimination à l'égard des femmes et des filles ».

L'ONUSIDA et le PNUD ont célébré le 13 mars à l'Espace Tchif la Journée Zero Discrimination (Zero Discrimination Day en anglais ou #ZDD) lors de la cérémonie de remise des prix de la Semaine de la Photographie au Bénin (SEPHOBE) placée sous le thème des Violences Faites aux Femmes (VFF), violences dont la fréquence a d'ailleurs dramatiquement augmenté pendant la crise de Covid-19.

C'est dans ce contexte qu'au cours du premier trimestre 2020, le Bureau Pays Onusida Bénin a soutenu le concours photographique organisé dans le cadre de

la SEPHOBE sous l'impulsion de son promoteur M. Saturnin Adébo et sous le parrainage de la Directrice Pays ONUSIDA.

Ainsi, et suite aux délibérations du Jury, c'est la jeune et talentueuse photographe béninoise Jessica Malaury qui a remporté haut la main le 1er prix pour son œuvre "J'ai quitté mon corps" dans la collection "Au fond du Noir". Un travail tout en nuances et plein d'émotions qui parle du viol et du difficile cheminement de la femme violée, confrontée au regard des autres et à son propre regard.

Le 2e prix a été attribué au photographe Nigérien Dourfaye Zouloukalleyini pour son œuvre "La femme au puits" de la collection « Matta Nai Ma roua », une autre façon d'aborder les violences faites aux femmes à travers le prisme des inégalités faites aux femmes illustrées par l'exemple de la corvée d'aller puiser l'eau, corvée qui les prive ainsi de l'opportunité de s'instruire, d'apprendre ou d'être éduquée et de se soigner.



Le 3e et dernier prix a été attribué au photographe togolais Tessilim Adjayi pour son œuvre "En parler et non se taire" dans la collection " Stop ! Ça suffit ". Les violences faites aux femmes sont abordées de manière directe et parfois très crue dans cette collection qui dénonce également le viol.

La soirée de cérémonie de remise des prix a été honorée par la présence de nombreuses autorités et des partenaires de l'événement, parmi lesquels le CNLS-TP, représenté par la Représentante du Chef de l'Etat, Dr Valentine Kiki-Medegan, ainsi que le Secrétaire Executif, Dr Melchior Aissi; le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, représenté par la Ministre, Dr Véronique Tognifode Mèwanou; le Ministère de la Culture et du Tourisme, représenté par la Conseillère Technique à la Culture et aux Arts,

Mme Carole Borna; l'ONG Médecins du Monde Suisse, représentée par la Déléguée Générale, Mme Morgane Rousseau; le PNUD, représenté par le Représentant Résident a.i., M. Jean Bourri Sanhouidi, et l'Onusida, représenté par la Directrice Pays. De nombreuses personnalités ont également honoré de leur présence cette cérémonie de remise des prix et de célébration de la Journée Zero Discrimination couplée à celle de la Femme, notamment Son Excellence Madame l'Ambassadrice de France, Mme Véronique Brumeaux; le Représentant Résident par intérim de l'OMS, Dr Mamoudou Harouna Djingarey; le Représentant de Plan International Bénin, M. Karl- Frederick Paul; la Représentante de Care, Mme Joyce Sepoono; la Fondation Claudine Talon représentée par l'Assistante de la Première Dame, Mme Anaïs Gbaguidi, et par la Chargée de Communication, Mme Sabrina Pezzei.



Photo de famille des autorités avec les lauréats



# NATIONS UNIES BENIN

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Organisation  
mondiale de la Santé  
Bénin



UNIVERSAL  
POSTAL  
UNION



Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



ONUSIDA



JNFPA BENIN

«Assurer les droits reproductifs pour tous»



World Food  
Programme



LA BANQUE  
MONDIALE



unicef



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Au service  
des peuples  
et des nations

VOLONTAIRES  
ONU



NATIONS UNIES  
DROITS DE L'HOMME  
HAUT-COMMISSARIAT



UNDSS

Coordination SNU BENIN  
Zone Résidentielle, Lot 111  
BP. 506, Cotonou - Bénin  
Tél. +229 21 31 30 45  
E-mail : [rco.ben@one.un.org](mailto:rco.ben@one.un.org)  
Site web : <http://benin.un.org>  
<https://www.facebook.com/snubenin>  
<https://twitter.com/UNBenin>